



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique

Question au Gouvernement n° 738

Texte de la question

POLITIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE

M. le président. La parole est à M. Antoine Herth, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Antoine Herth. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

L'Afrique connaît des crises régionales successives qui frappent durement les populations et risquent de s'étendre aux régions limitrophes. La France s'est fortement réengagée sur le continent africain pour favoriser l'émergence de la paix en recherchant des solutions justes et équilibrées aux différents conflits.

Depuis votre arrivée au Quai d'Orsay, refusant l'indifférence, vous avez activement participé à plusieurs tentatives de résolution de crises, que ce soit en Côte d'Ivoire, au Congo, à Madagascar ou dans la région des Grands Lacs.

L'Afrique a besoin de partenariats avec des pays comme la France pour relever le défi de la mondialisation, celui du développement ou encore celui de la marche vers la démocratie.

La semaine dernière, à l'occasion du quatrième forum de l'Institut des hautes études de défense nationale, vous avez présenté un plan de relance de votre politique économique pour l'Afrique. Celui-ci prévoit un effort important pour aider les régions en crise à retrouver le chemin de la paix. Pouvez-vous faire part à la représentation nationale des principes qui guident la politique de la France à l'égard de l'Afrique ? Pouvez-vous surtout préciser le cadre concret de cet engagement, ainsi que les objectifs politiques et de développement visés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, l'engagement de la France sur le continent africain repose sur une triple conviction.

Premièrement, l'urgence des situations. Près de la moitié des Etats africains sont aujourd'hui en guerre. S'y conjuguent des menaces anciennes et nouvelles porteuses des risques les plus graves pour l'ensemble des régions de l'Afrique. Il ne pourra exister de progrès durable en Afrique qui ne prenne en compte tout à la fois le développement, la démocratie et la paix.

M. François Loncle et M. François Hollande. Parlez-nous donc du Togo !

M. le ministre des affaires étrangères. Deuxièmement, l'Afrique dispose de sérieux atouts trop souvent passés sous silence. C'est un continent jeune, qui peut se prévaloir d'un potentiel économique considérable, d'une croissance forte et d'un patrimoine naturel immense.

Troisième conviction : l'Afrique est une chance pour la France. Elle élargit tout à la fois notre horizon et notre ambition sur la scène internationale, tant sur le plan diplomatique que sur le plan économique ou sur le plan culturel.

L'engagement de la France repose sur une volonté de dialogue et sur des principes clairs.

Le premier de ces principes, c'est l'exigence de la légitimité, exigence qui vaut tant pour les conditions d'accession au pouvoir, c'est évident, que pour ce qui touche à son exercice, lequel suppose le respect des droits de l'homme et le refus de toute impunité.

M. François Loncle. Et le Togo ?

M. le ministre des affaires étrangères. Le second principe est la défense de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la stabilité régionale, ainsi que l'appui aux médiations africaines. L'efficacité comme la légitimité en dépendent. La Côte d'Ivoire en fournit un excellent exemple avec l'appui de la France à la CDAO, à l'Union africaine et au Conseil de sécurité des Nations unies.

Telle est, monsieur le député, la politique que nous menons pour l'ensemble des crises. Vous avez évoqué les cas de Madagascar, de la Côte d'Ivoire ou du Congo ; il en est d'autres, tel celui de la Centrafrique. Chaque fois, les principes de cette politique trouvent une traduction concrète - y compris sur le plan militaire lorsque c'est nécessaire -, sous la forme d'un engagement politique fort et inscrit dans la durée, visant à mobiliser la communauté internationale au service de la paix comme du développement. Enfin, nous continuons à marquer notre volonté d'un engagement résolu dans le cadre de l'aide publique au développement, en privilégiant la volonté des pays africains eux-mêmes dans le cadre du NEPAD.

Ce faisant, la France entend marquer tout à la fois sa fidélité, sa solidarité et son ambition pour l'Afrique.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 738

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 juin 2003